

Saint-Aygulf, le 14 avril 2016

Cher(e) adhérent(e),

Vous êtes invité(e) à participer à l'Assemblée Générale de notre Association qui se tiendra le

Vendredi 29 avril 2016 de 17h00 à 19h00

au Camping de la Barque, RD 8 entre St Aygulf et Fréjus, à coté du pont métallique.

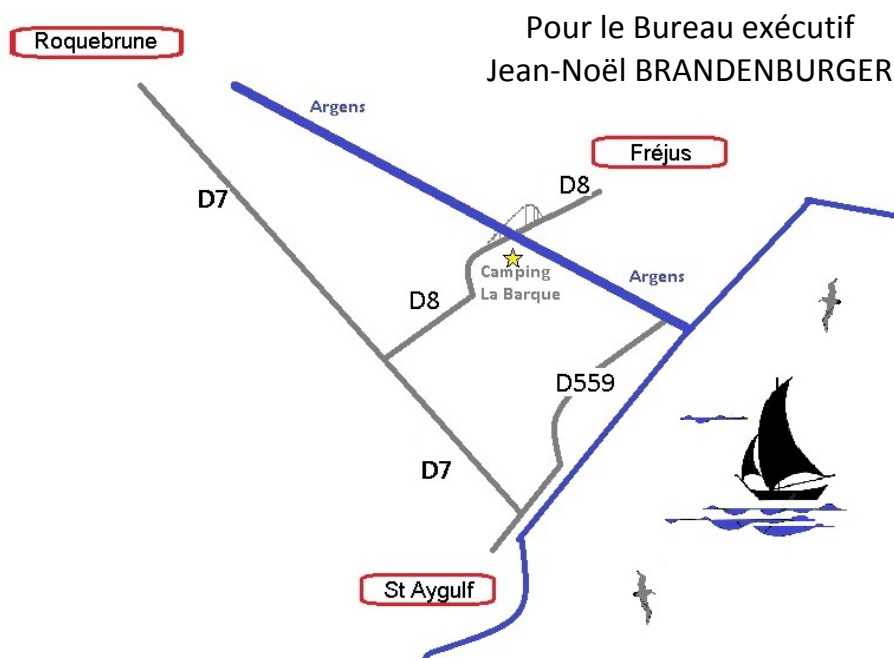
Les cotisations et les nouvelles adhésions pourront, le cas échéant, être acquittées auprès de notre trésorier, par chèque exclusivement.

Vous trouverez en annexes le projet des résolutions et une formule de pouvoir, dans l'hypothèse où vous ne pourriez vous rendre disponible pour cette date. Vous avez également la possibilité de compléter/modifier vos coordonnées à l'aide du bulletin d'adhésion annexé en page 4.

Les rapports d'activité et financier ainsi que les comptes de l'exercice sont tenus à votre disposition au siège social de VIVA.

Veillez noter que le bureau exécutif de VIVA serait heureux d'accueillir de nouvelles candidatures au conseil d'administration.

Dans l'attente de vous revoir, nous vous présentons nos meilleures salutations.





Vous êtes invité(e) à notre

Assemblée Générale

le vendredi 29 avril 2016 de 17 h à 19 h

Camping La Barque - D8 - Saint-Aygulf

en présence de M. le Préfet du Var et des élus territoriaux

www.viva2010.org

contact@viva2010.org



06 07 47 55 88

Première partie

Contributions prospectives

- 17:00 Accueil des participants
- 17:05 Cadrage introductif Dr Louis REYMONDON, secrétaire général de VIVA
- 17:10 Aménagement rural M. Stéphane MORFEA, président délégué de VIVA au monde agricole
- 17:20 Aménagement touristique M. Christophe BOUCHERIT, président délégué de VIVA au tourisme saisonnier
- 17:30 Faits et bienfaits du Conservatoire du Littoral M. Richard BARETY, Dir. adj. Conservatoire du Littoral PACA
- 17:40 Politique de territoire et compétence de la CAVEM M. Roland BERTORA, V/P de la CAVEM
- 17:50 Plans d'actions de la CAVEM et du SMA (ScoT, PLUI, Parc agricole) M. Sébastien PERRIN, V/P CAVEM et SMA
- 18:00 DEBAT
- 18:20 Prospective et supervision de l'État (préconisations de l'Atelier National) M. Pierre SOUBELET, Préfet du Var
- 18:30 Remerciements.

Deuxième partie

Formalités statutaires

- 18:30 Rapport d'activités Dr Louis REYMONDON, secrétaire général de VIVA
- 18:35 Rapport financier M. Jean-Noël BERTRAND, trésorier de VIVA
- 18:40 Rapport moral, orientations M. Michel ROUILLEAULT, président délégué de VIVA
- 18:45 Quitus et réélection du Conseil d'Administration et du Bureau exécutif
- 18:50 Questions diverses
- 19:00 Clôture de l'Assemblée Générale

Il sera possible de dîner sur place sur inscription au 06 38 12 66 68

Découper ci-dessous

FICHE DE PARTICIPATION OU DE MANDAT pour l'Assemblée Générale de VIVA

À retourner avant le 22 avril 2016 à : VIVA - Boîte Postale 45 - 83372 Saint-Aygulf Cedex

M. Mme ou Mlle.....

à jour de cotisation 2016 (10 € par an – régularisation sur place possible par chèque à l'ordre de VIVA)

- Assistera à l'Assemblée Générale.
- N'assistera pas à l'Assemblée Générale de VIVA et donne **pouvoir** à.....
de me représenter et de voter en mon nom toutes les décisions.

Signature précédée de « bon pour pouvoir »

Signature d'un Président délégué

M. Mme ou Mlle.....

Demeurant.....

e-mail Tél.....

propose sa candidature au Conseil d'Administration

Signature

*Association loi 1901 pour le soutien des sinistrés des inondations de la Basse Vallée de l'Argens (Var)
Lutte contre les inondations, leurs causes et leurs effets*

B.P. 45 - 83372 St-Aygulf Cedex

contact@viva2010.org

www.viva2010.org

Facebook : <http://fb.viva2010.org>

Twitter : <http://tw.viva2010.org>

<p style="text-align: center;">ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU VENDREDI 29 AVRIL 2016 TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE</p>

PREMIERE RESOLUTION

Sur Rapport d'activité du secrétaire général, l'Assemblée approuve l'organisation provisoire du Bureau exécutif de VIVA et son fonctionnement thématique en Bureau élargi convoqué autant que de besoin. Les adhérents remercient tous les bénévoles qui s'investissent, dans l'intérêt général, à travers les nombreuses activités rapportées.

SECONDE RESOLUTION

Sur Rapport financier du trésorier et examen des comptes d'exercice et du budget prévisionnel, l'Assemblée approuve la bonne utilisation des ressources (cotisations et dons). Elle entérine le volonté d'indépendance de VIVA **qui n'a sollicité jusqu'ici aucune subvention publique.**

TROISIEME RESOLUTION

Sur les Interventions (1^{ère} partie) et le Rapport moral (2e partie) des 3 Présidents délégués, l'Assemblée approuve les actions accomplies et donne quitus au Bureau de sa bonne gestion exécutive de VIVA.

QUATRIEME RESOLUTION

Sur l'intérim effectué par le Bureau provisoire et l'examen des candidatures nouvelles ou renouvelées, l'Assemblée générale confirme le Conseil d'administration dans ses attributions jusqu'à la prochaine assemblée statutaire de VIVA. Celui-ci formera le Bureau en son sein.

CINQUIEME RESOLUTION

L'unanimité approuve les deux principales orientations actualisées de VIVA :

1. Élaborer avec les Collectivités locales ou territoriales et les Service de l'État une vision prospective intégrée du développement rural et touristique de la Basse Vallée de l'Argens, pour favoriser l'agriculture de proximité et l'installation des jeunes professionnels, le tourisme saisonnier pour tous, l'économie locale et l'emploi.
2. Ne pas perdre de vue que ce territoire littoral du bassin versant de l'Argens, remarqué par l'État comme un espace d'intérêt national, est un "territoire en mutation exposé au risque". Réduire sa vulnérabilité aux inondations est la priorité absolue. C'est possible par des aménagements simples à coût raisonnable, aussi, VIVA persiste à demande l'exécution de travaux anticipés rétablissant l'évacuation naturelle des eaux à la mer et l'application de contraintes juridiques de protection du foncier agricole et littoral.

*Association loi 1901 pour le soutien des sinistrés des inondations de la Basse Vallée de l'Argens (Var)
Lutte contre les inondations, leurs causes et leurs effets*

Les buts de l'association VIVA :

Se regrouper pour agir et avancer

- Contribuer à maintenir une cohésion entre les sinistrés afin de s'entraider pour continuer à vivre de bonnes conditions dans la Basse Vallée de l'Argens (BVA - Fréjus, Puget-sur-Argens, le Muy et Roquebrune-sur-Argens,) ;
- Contribuer à informer et rassembler des informations cruciales, notamment en cas de météo défavorable, comme sur la page <http://go.viva2010.org> ainsi que relayer des informations officielles (qui sont les seules à suivre en cas de besoin) ;
- Stimuler les différents acteurs et structures locales et territoriales, afin de nettoyer et entretenir l'Argens et ses affluents, réparer et maintenir les berges en bon état ;
- Contribuer à juguler l'urbanisation inadaptée du bassin versant de l'Argens et de ses affluents, ainsi que les remblais inappropriés, amplificateurs de crues de plus en plus dévastatrices ;
- Encourager les autorités à accélérer le processus de sécurisation de la Basse Vallée de l'Argens (BVA - Fréjus, Roquebrune-sur-Argens, Puget-sur-Argens, Le Muy) et les autres parties du bassin versant ;
- Aider, conseiller les sinistrés dans des démarches administratives avant et après un sinistre inondation ;
- Étudier et communiquer sur des projets innovants comme
 - o L'instauration d'une ZAP (Zone d'Aménagement Prioritaire) dans la basse vallée de l'Argens, une des plus fertiles d'Europe, afin qu'elle devienne une zone d'expérimentation d'une agriculture de proximité optimale ;
 - o Busage de la RD559 construite sur des remblais en 1931 et formant un barrage inapproprié aux eaux de crues de l'Argens et du Reyran. L'estuaire a été fermé à 97% ne laissant plus qu'un passage naturel de 150m. au lieu des 4,7 km. du début du siècle dernier.
- Collaborer et communiquer avec d'autres mouvements associatifs et syndicats agricoles pour organiser des manifestations et partager des informations ;
- Communiquer en utilisant la puissance et la liberté d'internet, au travers du site internet <http://www.viva2010.org>, et des réseaux sociaux comme Facebook <http://fb.viva2010.org> et Twitter <http://tw.viva2010.org> (@AssociationVIVA)

Liste non exhaustive.

Bulletin d'inscription

Nom de famille - Monsieur	
Prénom - Monsieur	
Nom – Madame (si différent)	
Prénom - Madame	
Adresse - 1	
Adresse - 2	
N° postal	
Ville	
Profession - Monsieur	
Profession - Madame	
Année de naissance - Monsieur	
Année de naissance - Madame	
Tél. fixe - Monsieur	
Tél. portable - Monsieur	
Tél. fixe - Madame	
Tél. portable - Madame	
Fax	
Mail - Monsieur	
Mail - Madame	
Complément d'information	

Nous nous engageons à ne pas communiquer ces informations à des tiers sans votre accord.

Nom, adresse, et signature sont indispensables, le reste est souhaitable.

Une adresse mail augmente vos chances d'être informés régulièrement.

Un N° de portable nous permet de communiquer par SMS.

Les versements supérieurs à 10€ donnent droit à 66% de déduction sur vos impôts sur le revenu. Un versement de 50€ (en plus de la cotisation) ne vous coutera donc que 16,66€ après déduction fiscale.

Je soussigné, approuve l'initiative de rapprochement solidaire des sinistrés pour « **Vivre installés au Val d'Argens** » et je soutiens **VIVA** en devenant membre de l'association.

Je verse à l'ordre de VIVA, une cotisation de MEMBRE (10 € minimum) ≤ de SOUTIEN (50 €) de BIENFAITEUR (fiscalement déductible au-delà de 50 €).

A.....le.....2016 Signature

Association VIVA, Boîte Postale 45, 83372 Saint-Aygulf Cedex – Tél.+Fax 0972 25 23 58

www.viva2010.org - Cotisation 10€ par année par foyer - contact@viva2010.org

<http://www.viva2010.org/telechargements/adhesion.pdf> - Version 14 avril 2016

Association VIVA, Boîte Postale 45, 83372 Saint-Aygulf Cedex – Tél.+Fax 0972 25 23 58

www.viva2010.org - Cotisation 10€ par année par foyer - contact@viva2010.org

<http://www.viva2010.org/telechargements/adhesion.pdf> - Version 14 avril 2016